

Université de Tartu
Institut des langues et des cultures étrangères
Département d'études romanes

El Hadj L. Boukhelkhal

La question des réfugiés ukrainiens dans les
presses belges et estoniennes dans le contexte de
l'invasion de l'Ukraine par la Russie au printemps
2022

Mémoire de licence

Sous la direction de
Vincent Dautancourt

Tartu 2026

Tables des matières

Introduction.....	2
1. Première semaine du conflit (24-27 février 2022)	5
1.1 <i>Postimees</i>	5
1.2 <i>Le Soir</i>	6
1.3 <i>Eesti Päevaleht</i>	8
1.4 Conclusion de la première semaine	8
2. Deuxième semaine du conflit (28 février – 6 mars).....	9
2.1 <i>Postimees</i>	9
2.2 <i>Le Soir</i>	11
2.3 <i>Eesti Päevaleht</i>	13
2.4 <i>La Libre Belgique</i>	14
2.5 Conclusion de la deuxième semaine	15
3. Troisième semaine du conflit (7 mars – 13 mars).....	15
3.1 <i>Postimees</i>	15
3.2 <i>Le Soir</i>	17
3.3 <i>Eesti Päevaleht</i>	20
3.4 <i>La Libre Belgique</i>	20
3.5 Conclusion de la troisième semaine.....	20
4. Analyses	22
4.1 Thématiques en communs.....	22
4.2 Points de divergences.....	24
4.3 Et dans la presse belge, comment est présenté le réfugié ukrainien ?.....	26
4.4 Raisons derrière les différences dans l'angle d'approche de la thématique des réfugiés.	27
Conclusion	29
Bibliographie.....	31
Resümees.....	38
Annotatsioon.....	39
Lihtlitsents	40

Introduction

Ce travail sur les réfugiés ukrainiens dans les presses belges et estoniennes a pour but de présenter la manière dont est abordée une des conséquences de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, celle du déplacement de millions de personnes. Des réfugiés qui pour la plupart, ont fui vers les pays frontaliers à l'Ukraine. Une partie de ces réfugiés sont arrivés en Belgique et en Estonie.

L'intérêt de cette recherche est de montrer comment la thématique des réfugiés ukrainiens fuyant l'Ukraine dans le contexte de l'invasion en février 2022, peut être abordée de différentes manières, sous différents angles en fonction du pays dans lequel la thématique est abordée.

L'analyse se focalise sur les articles de quatre journaux. Deux journaux estoniens et deux journaux belges. Parmi les quotidiens estoniens, le *Postimees*, fondé en 1857 et *Eesti Päevaleht*, un autre quotidien fondé en 1995. Les journaux belges choisis pour l'analyse de la thématique sont *Le Soir*, un quotidien généraliste belge francophone et *La Libre Belgique*, un autre quotidien belge francophone.

Le corpus contient 45 articles, regroupant les articles des 4 quotidiens sélectionnés pour l'analyse: 24 articles du *Postimees*, 15 articles du quotidien *Le Soir*, 4 articles du *Eesti Päevaleht* et 2 articles de *La Libre Belgique*.

L'analyse se concentre sur les trois premières semaines du conflit, s'étalant du 24 février 2022 aux 13 mars 2022. Les articles de journaux sélectionnés pour la recherche ont pour critère de traiter directement des réfugiés ukrainiens fuyant l'Ukraine à la suite de l'invasion lancée par la Russie le 24 février 2022. Les articles mentionnant qu'indirectement les réfugiés sans en être la thématique principale ne sont pas sélectionnés.

L'analyse est organisée sur une période d'une semaine du lundi au dimanche, c'est-à-dire que les articles des quatre journaux sont analysés en même temps sur une même période temporelle donnée. L'invasion ayant débuté le 24 février, un vendredi, la « première semaine » ne couvrira qu'une période de trois jours, du vendredi au dimanche. La deuxième semaine couvrira une période allant du lundi 28 février au dimanche 6 mars 2022. La troisième semaine couvrira une période du lundi 7 mars au dimanche 13 mars 2022. La première semaine compte 8 articles : 4 articles du *Postimees*, 3 articles du *Soir*, et 1 article du *Eesti Päevaleht*. La deuxième semaine

comptabilise 10 articles du *Postimees*, 6 articles du *Soir*, 2 articles du *Eesti Päevaleht* et 2 articles de *La Libre Belgique*. La troisième semaine comptabilise 10 articles du *Postimees*, 6 articles du *Soir*, 1 article du *Eesti Päevaleht*. La seconde semaine comptabilise les deux seules articles de *La Libre Belgique* du corpus sur le sujet, le journal n'ayant pas publié plus d'articles sur la thématique des réfugiés ukrainiens durant les trois premières semaines du conflit.

Un système de numérotation des articles est utilisé pour désigner les articles à l'intérieur du texte. Chaque article aura pour nom, une abréviation se référant au nom du journal suivi d'un chiffre arabe. Par exemple, un article du *Postimees* portera le nom du « PM x », ceux d' *Eesti Päevaleht* « EP x », ceux du journal *Le Soir* « LS x » et *La Libre Belgique* « LB x ». Cette numérotation se trouvera dans une parenthèse. Cette référence est utile dans le cas où il faudra ultérieurement se référer à un article dans le cas d'une analyse ou d'une comparaison avec un autre article.

Le but de l'analyse est de présenter l'angle d'approche de la thématique des réfugiés des différents journaux. Il s'agira également d'y trouver d'éventuelles similitudes et différences entre les journaux des deux pays dans la manière d'aborder le thème des réfugiés, mais aussi de détecter une éventuelle évolution de l'angle d'approche de cette même thématique.

L'analyse tentera de répondre aux questions suivantes : qui est présenté dans les presses belges et estoniennes comme étant un réfugié fuyant l'Ukraine dans ce contexte précis ? Les journaux belges et estoniens présentent-ils cette thématique de manière impartiale ?

Avant de plonger plus profondément dans l'analyse des articles, il est important de préciser ce qu'est un réfugié ou quelles sont les conditions requises pour qu'une personne soit considérée comme réfugiée. Mettre les mots sur la définition du terme « réfugié » aidera à l'analyse des articles, en faisant une comparaison entre la définition faite par la convention de Genève, le Haut-Commissariat des Nations Unies et la manière dont est présenté le réfugié ukrainien dans les presses belges et estoniennes.

Selon la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, un réfugié est toute personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses

opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ».

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés précise également, dans la définition de la convention de Genève « ... ou encore qui, étant apatride et se trouvant hors du pays de sa résidence habituelle, antérieure, ne peut pas y retourner ou qui, en raison de ses appréhensions, ne souhaite pas le faire ».

Le dictionnaire Larousse suit à peu près la même définition que celle de la convention de Genève : « Personne ayant quitté son pays d'origine pour des raisons politiques, religieuses ou raciales, et ne bénéficiant pas, dans le pays où elle réside, du même statut que les populations autochtones, dont elle n'a pas acquis la nationalité. »

La 9^e édition du dictionnaire de l'Académie Française, en plus de donner une définition du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous donne une autre définition similaire : « Personne que les guerres, les révolutions, les persécutions ou les catastrophes naturelles ont contrainte à fuir son pays, sa région d'origine. »

En somme, un réfugié est, selon la convention de Genève et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, toute personne fuyant le pays dont il a la nationalité car craignant des persécutions du fait de ses origines, sa religion et/ou ses opinions politiques et se trouvent dans l'impossibilité de retourner dans son pays de résidence en raison de ses appréhensions. Les dictionnaires Larousse et celui de l'Académie française suivent la même définition que celles des Nations Unies et de la Convention de Genève de 1951.

Dans les dictionnaires estoniens, le terme « põgenik » (terme utilisé pour la recherche des articles dans les journaux estoniens) désigne selon le « Sõnaveeb », toute personne fuyant quelqu'un ou quelque chose, que ce soit une guerre dans son pays d'origine, une situation économique catastrophique ou des persécutions. D'autres termes sont présentés comme synonymes du terme « põgenik » mais ceux-ci sont présentés comme étant des termes plus anciens qui étaient utilisés autrefois mais qui ne sont plus d'actualité, le terme « pagulane » par exemple, qui a une signification similaire au terme « põgenik ». (Sõnaveeb, 2026)

Le Grand Dictionnaire estonien-français, dictionnaire qui se charge de traduire des mots estoniens vers le français tout en définissant le mot en question, traduit le terme

« põgenik » de trois différentes manières : le terme « fuyard », une deuxième terme proposé est « évadé » et le troisième terme est celui de « réfugié » dans le sens du terme estonien « pagulane ». (Gdef, 2023)

La définition de « põgenik » dans le « Sõnaveeb » est similaire à la définition du terme « réfugié » dans le Larousse. Une divergence se crée dans le GDEF (Grand Dictionnaire Estonien-Français) où le terme « põgenik » est traduit en d'autres termes tels que « fuyard » ou « évadé ». Le sens de « fuir » quelque chose ou quelqu'un est cependant évoquée dans la définition du GDEF.

1. Première semaine du conflit (24-27 février 2022)

La première semaine traite de la thématique des réfugiés dans les seuls journaux de *Postimees*, *Eesti Päevaleht* et *Le Soir*, le journal de La Libre Belgique n'ayant publié aucun articles sur la thématique durant cette période.

1.1 Postimees

Lors de la première semaine qui suit le début du conflit, le journal traite des mesures prises par des organismes du gouvernement estonien et d'autres organismes privés.

C'est le cas du premier article traitant des réfugiés ukrainiens fuyant l'invasion, paru le 24 février 2022 à 13:38. Cet article traite d'un communiqué du ministère des affaires sociales (*sotsiaalministeerium* en estonien) qui affirme que l'Estonie est prête à accueillir des réfugiés, dont parmi eux, des gens ayant déjà un lien antérieur avec l'Estonie.

Cet article nous précise également que les citoyens ukrainiens ayant un passeport biométrique peuvent entrer sur le territoire estonien sans qu'une demande de visa ne soit nécessaire. L'article précise également que le but est de faire en sorte que les Ukrainiens puissent rapidement trouver un travail et vivre de manière autonome jusqu'à ce qu'il puisse rentrer en Ukraine. (PM 1)

Le *Postimees* traite également dès les premiers jours du conflit, de la nécessité d'aider les réfugiés ukrainiens.

Un article paru 26 février porte un titre assez impératif : *TOETA UKRAINAT* } *Me kõik saame Ukrainat aidata* (« SOUTIENS L'UKRAINE » « nous tous pouvons soutenir

l'Ukraine »¹). L'article mentionne les différents préparatifs mis en place pour accueillir les réfugiés en Estonie ainsi que des différentes manières d'offrir son aide, notamment une possibilité de faire des dons monétaires à des asbl se chargeant d'aider les réfugiés.

Dans l'introduction de l'article, il est mentionné que des « eestimaalased » entreprennent le voyage jusqu'à la frontière polonaise pour y récupérer leurs proches. Le terme utilisé en estonien, « eestimaalane », un terme qui désigne un habitant d'Estonie sans distinction d'éthnicité (EKSS 2009). Ce terme est utilisé dans l'article pour désigner des gens allés chercher leurs proches à la frontière polonaise. (PM 2). Cet article n'a pas comme but d'informer sur la situation des réfugiés ukrainiens mais il est comme un appel au lecteur de l'article à aider ces réfugiés, ce qui traduit une prise de position par le journal. De plus, l'utilisation de terme « eestimaalane » en estonien aide à créer un lien entre le lecteur et les réfugiés fuyant l'Ukraine, se disant que des proches d'un compatriote sont parmi ces réfugiés.

Un article du 27 février traite également de la même thématique. Cet article se présente comme une publicité pour l'association « Pagulasabi » qui s'occupe de collecter les dons faits pour aider les réfugiés ukrainiens en Estonie. (PM 3)

Dans un article paru la même date, le journal présente des chiffres sur le nombre de réfugiés ayant fui l'Ukraine avec photos et vidéos à l'appui. Il s'agit du premier article présentant des chiffres sur le nombre d'ukrainiens ayant fui le pays, au nombre de 370000. Les photos présentent en majorité des femmes et des enfants. De plus, celui-ci précise que la grande majorité des réfugiés ukrainiens sont des femmes, des enfants et des personnes âgées, les hommes étant interdit de quitter le territoire. (PM 4)

1.2 Le Soir

Durant les premiers jours du conflit en Ukraine, la thématique des réfugiés ukrainiens est abordé avec un regard distant, n'évoquant que des chiffres sur le nombre de personnes ayant fui le pays.

Le premier article traitant des réfugiés ukrainiens fuyant l'invasion de l'Ukraine est un article paru dans la soirée du 23 février, quelques heures avant le début de

¹ La traduction des titres d'articles de l'estonien vers le français sont réalisés par l'auteur.

l'invasion. « Ukraine: les pays voisins se préparent à accueillir des réfugiés ». L'article traite du nombre de réfugiés qui pourrait fuir l'Ukraine dans les prochains jours et propose des chiffres allant de 20000 jusqu'à 5 millions. L'article cite aussi le Conseil norvégien pour la sécurité, présent en Ukraine depuis le début du conflit dans l'est de l'Ukraine en 2014, précisant la « fragilité » de la situation. (LS 1)

Le journal *Le Soir* est le seul des quatre journaux à avoir abordé cette thématique avant le début officiel de l'invasion. Un article publié le même jour par la rédaction du *Soir* annonce que la Russie reconnaît les républiques de Donetsk et de Louhansk. L'article annonce que cette décision est une potentielle déclaration de guerre à l'Ukraine. Ce même article rapporte les paroles du chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, selon laquelle, l'Ukraine n'aurait pas le droit à la souveraineté.

Suite à cet article qui annonce la reconnaissance des deux républiques séparatistes et les déclarations de politiciens russes, un article paraît le même jour spéculant sur le nombre de réfugiés qui pourraient fuir l'Ukraine dans les prochains jours. Cet article fait suite à l'article annonçant la reconnaissance des républiques séparatistes par la Russie comme une potentielle déclaration de guerre.

Le 24 février paraît le premier article décrivant réellement la situation des réfugiés ukrainiens. L'article traite de l'afflux de réfugiés vers l'ouest de l'Ukraine. La capitale ukrainienne est décrite « chargés de voiture qui tentent de fuir la ville ». Des promesses d'accueil des réfugiés des pays limitrophes à l'Ukraine, tel que la Moldavie mais aussi la Macédoine du Nord et la Finlande. (LS 2)

Le Soir prend progressivement une approche moins distante et relaie des articles avec une approche plus humaine, c'est-à-dire des articles avec comme sujet centrale, l'expérience et les émotions d'un individu.

C'est le cas d'un article du 28 février, qui rapporte le témoignage d'une réfugiée. Il s'agit du premier article du *Soir* rapportant le témoignage d'un réfugié.

Il est question d'une femme ukrainienne ayant fui l'Ukraine avec ses filles et son époux. Le titre de l'article « « *Si je me mets à pleurer, que vont penser mes filles ?* » : *à Korczowa, un nouveau périple pour Natalia* ». Même si certains moments positifs sont cités dans le témoignage de la famille, celle-ci est présentée comme étant fatiguée et incertaine. L'article présente bien le ressenti de la famille en présentant

l'incertitude de Natalia quant à son futur pays de résidence. De plus, celle-ci est présentée comme ayant laissé toute leur vie derrière elle après avoir fui l'Ukraine. (LS 3)

1.3 Eesti Päevaleht

Le seul article traitant clairement des réfugiés paraît dans la soirée du 24 février 2022. Il s'agit d'un article écrit par deux journalistes de la rédaction du journal *Eesti Päevaleht*, parti sur place à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine.

Le titre « *EPL Lvivis | Õhuhäire, pikad järjekorrad ja abi sõjapõgenikele* » (EPL à Lviv : Alertes, longues files d'attente et aides aux réfugiés de guerre).

L'article traite de la situation dans la ville de Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, après l'annonce de l'invasion par la Russie. Il y est précisé que les files d'attentes aux distributeurs de billets se sont formés dès le matin et y était encore présent en début de soirée. De plus, certaines pompes à essences sont vidées de leurs carburants. Quant à l'aide aux réfugiés, il est précisé que des volontaires sont encouragés à apporter des couvertures, vêtements, produits d'hygiène etc. Les premiers réfugiés, venant des régions plus à l'est, sont arrivés dans la soirée nous est précisé dans l'article. (EP 1)

1.4 Conclusion de la première semaine

Le nombre d'articles sont, dans la période du 24 au 27 février, plus nombreux dans les journaux de *Postimees* et *Le Soir*. Ce dernier traite la question des réfugiés avec un ton plus analytique, mettant en avant des chiffres, des décisions gouvernementales concernant les réfugiés ukrainiens. Avec l'arrivée des premiers réfugiés en Belgique, les articles du *Soir* prennent un ton plus humain, c'est-à-dire mettant en avant des témoignages et des sentiments humains, comme dans l'article LS 3, paru le 28 février.

Les articles du journal *Postimees* expriment sur un ton plus militant, c'est-à-dire défendant une idée précise. Dès le début du conflit, l'accent est mis sur la nécessité d'aider les réfugiés, prenant même position dans un article. Contrairement au journal *Le Soir*, le *Postimees* nous présente que très peu de chiffres sur les réfugiés ayant fui l'Ukraine. Seul un article, le PM 4, mentionne des chiffres concernant les réfugiés.

Le journal *Eesti Päevaleht* présente un article sur les réfugiés fuyant l'Ukraine, mais celui-ci se focalise sur la situation en Ukraine.

2. Deuxième semaine du conflit (28 février – 6 mars)

2.1 Postimees

Dans le courant de la deuxième semaine, la thématique principale des articles du *Postimees* est l'aide aux réfugiés, c'est-à-dire des mesures prises par des individus et des organismes d'aide aux réfugiés ainsi que de l'arrivée progressive des réfugiés en Estonie.

Un exemple est cet article du 28 février 2022 qui informe que la société « AirBnB » offre gratuitement des logements à 100000 réfugiés ukrainiens. (PM 5)

Un autre exemple d'aide est le premier article du mois de mars, qui informe d'une région dans le sud de l'Estonie souhaite loger des réfugiés dans des hôtels mais également de la possibilité de certains volontaires d'accueillir des réfugiés chez eux, ou bien alors de réquisitionner des appartements non occupés pour y accueillir des réfugiés fraîchement arrivés. (PM 7)

Des exemples d'initiatives personnelles sont également rapportés, comme celui d'un médecin généraliste, expliquant que beaucoup de réfugiés ukrainiens se trouvant actuellement à la frontière polonaise, dont parmi eux, beaucoup de femmes et d'enfants, souffrent de maladies dû à la faim et au froid. Son but est, selon l'article, d'aller à la frontière polonaise en tant que médecin volontaire pour y soigner les réfugiés ayant traversé la frontière polonaise. (PM 8)

D'autres exemples d'initiatives personnelles sont montrés, tels que des ukrainiens résidant en Estonie, souhaitant chercher une solution pour ramener en Estonie des membres de leurs familles, cherchant à fuir l'Ukraine. (PM 9)

Un article, cependant, se démarque du reste par une sous-thématique qui n'a pas été encore été abordé dans la question des réfugiés ukrainiens.

Il s'agit d'un article qui livre le témoignage d'une femme ukrainienne du nom de Viktoria partie en Pologne récupérer ses proches qui ont récemment fui l'Ukraine. Une fois sur place, elle découvre que le camp, où sont censés se trouver les réfugiés ukrainiens, occupé par des réfugiés afghans et irakiens. L'article les décrit comme

« des hommes bruns aux origines inconnus ». Selon ce qui est rapporté dans le témoignage de Viktoria, ces hommes ne peuvent être des réfugiés puisque les hommes au-delà de 18 ans ne peuvent quitter l'Ukraine. L'article finit sur la conclusion que ces hommes ne peuvent-être des réfugiés ukrainiens. (PM 6)

Il s'agit ici, d'une autre prise de position du journal dans la thématique des réfugiés. Un réfugié ukrainien est soit une femme, un enfant ou une personne âgée. Les hommes, eux, ne sont pas considérés comme des réfugiés car ceux-ci sont censés prendre les armes pour défendre l'Ukraine.

Cette prise de position quant à l'identité du réfugié est renforcé dans un autre article du Postimees (PM 4) montrant des photos de réfugiés ukrainiens arrivant en Pologne. La quasi-majorité des gens présents sur les photos étant des femmes et des enfants.

Les articles du 3 mars traitent en majorité de l'aide aux réfugiés. Seul deux autres articles se démarquent du reste, l'un mentionnant les réfugiés ukrainiens sur le marché du travail, mentionnant la chambre de l'agriculture et du commerce d'Estonie se disant prête à offrir du travail à près de 600 réfugiés ukrainiens ainsi qu'un toit (PM 10) et un autre traitant du rétablissement du contrôle au frontière à Ikla². L'article, en plus de préciser les démarches administratives que les réfugiés récemment arrivés doivent remplir et le but du rétablissement des contrôles au frontière, montre une image présent en début d'article, montrant un policier donnant une peluche à un enfant, probablement venant d'Ukraine si on en juge le titre de l'article. Cette information, même si elle est présente dans le titre de l'article comme étant le thème principale de l'article, n'est qu'anecdotique comparé au reste de l'information relayée dans l'article. (PM 11)

Le 4 mars suit la même thématique que celle du 3 mars, avec un article dont le titre se démarque un peu du reste : le titre présente les réfugiés ukrainiens exprimé avec un pronom personnel, comme si ceux-ci appartiendraient à quelqu'un. (titre en estonien : « *Meil kõigil võiks olla oma ukrainlased* » chacun d'entre nous pourrait avoir ses ukrainiens à soi). L'article traite des lacunes de l'aide apportée aux réfugiés ainsi que des promesses faites par certains organismes qui ne sont pas toujours tenues. C'est ce que souligne une femme du nom de Tiia, qui précise que les informations officielles

² Ville frontalière entre l'Estonie et la Lettonie

ne correspondent pas toujours à la réalité sur le terrain. Celle-ci en profite également pour faire la publicité d'un centre qui récolte des biens de première nécessité pour les redistribuer aux réfugiés. (PM 12)

Le 5 et le 6 mars, le journal du *Postimees* informe du départ de douze bus vers l'Ukraine afin de ramener 163 réfugiés en Estonie. (PM 13) Une initiative similaire est également montrée dans un article du 6 mars qui informe que des bus de l'association d'aide aux réfugiés « *Pagulasabi* » ont déjà ramené 270 réfugiés ukrainiens en Estonie. (PM 14)

2.2 Le Soir

Dans le courant de la deuxième semaine, le journal *Le Soir* passe d'un ton analytique, présentant des chiffres, des statistiques et un regard plus distant sur la situation des réfugiés, à un ton humain, présentant des témoignages de réfugiés et le ressenti de ceux-ci. Cela coïncide avec l'arrivée des premiers réfugiés ukrainiens en Belgique.

Un exemple de ton analytique est celui d'un article paru le 28 février. Dans le titre de l'article, il est question de 500 000 ukrainiens ayant fui l'Ukraine vers les pays voisins suite à l'invasion. L'article cite sa source venant d'un tweet du Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés Filippo Grandi. De plus, des paroles du secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration Sammy Mahdi, sont repris dans l'article, citant l'accueil des réfugiés comme étant un devoir moral. « *Il faut envoyer un signal clair aux Ukrainiens. Chaque Ukrainien qui arrivera ici sera assuré d'une protection automatique. Tous les citoyens pourront rester un an dans l'Union européenne, sans démarrer une procédure de demandeur d'asile.* » (LS 4)

Un autre exemple de ton analytique est un article du 3 mars, annonçant qu'un million d'ukrainiens ont fui l'Ukraine en une semaine depuis le début de l'invasion. L'information est relayée directement dans le titre. L'article est assez court et reprend principalement les dires du haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés, Filippo Grandi. « *En seulement sept jours, nous avons assisté à l'exode d'un million de réfugiés depuis l'Ukraine vers les pays voisins* ». L'article mentionne également des déplacés à l'intérieur du territoire ukrainien. (LS 5)

Le 1 mars, le journal *Le Soir* livre le témoignage de deux réfugiées, ayant fui Kiev, la capitale ukrainienne, pour se réfugier en Belgique. L'article décrit les deux

ukrainiennes comme éreintés après cinq jours de voyage. Celle-ci ont reçu un logement grâce à une femme ukrainienne résidant en Belgique depuis 1998.

L'idée des hommes ukrainiens qui se battent pour l'Ukraine ressort brièvement dans le témoignage d'une des réfugiés : « *Et nos hommes ? Ils lancent des cocktails molotovs sur des tanks ! Ils conduisent des familles aux frontières !* » Cette phrase est mentionnée dans l'article sans prise de position par l'article. Une carte de l'Ukraine est également présente dans l'article, nous montrant le nombre d'ukrainiens ayant fui l'Ukraine vers les pays voisins, au nombre de 677 243. L'article se termine avec des informations au lecteur souhaitant héberger temporairement des réfugiés ukrainiens chez lui. (LS 6)

Un article du journal *Le Soir* emploie au contraire, un vocabulaire et des expressions plus dramatiques, pour décrire la situation des réfugiés fuyant l'Ukraine. C'est le cas d'un article du 2 mars, qui traite de « l'exode des ukrainiens ». Dès le début de l'article, l'article décrit les réfugiés ukrainiens « jetés sur les chemins de l'exode ». L'article précise que des colonnes de femmes et d'enfants se sont formés aux frontières des pays voisins de l'Ukraine. Parmi les pays où les réfugiés fuient sont mentionnés la Pologne, qui comptabilise le plus de réfugiés ukrainiens. La Roumanie, la Slovaquie, la Moldavie et la Hongrie sont également mentionnés. L'article précise également l'aide que les polonais apportent aux réfugiés ukrainiens sous forme de collecte d'argent, de médicaments mais aussi de logements et de repas. (LS 7) Comparé à d'autres articles du *Soir*, cet article utilise un vocabulaire bien plus dramatique et alarmant que les précédents articles du *Soir* traitant des réfugiés ukrainiens.

Un autre article prend un ton presque militant. Le titre pose la question suivante « *Guerre en Ukraine: «Nos» réfugiés d'abord?* », le pronom « nos » faisant allusion aux réfugiés ukrainiens. Même si l'auteur de l'article salue la décision du secrétaire d'accueillir des réfugiés d'Ukraine avec une protection automatique d'un an, sans procédure d'asile, il y a un problème dans l'accueil des réfugiés en Belgique et dans l'UE. Selon l'article, des privilèges seraient accordés aux réfugiés ukrainiens qui ne seraient pas accordés aux autres réfugiés. Une comparaison est faite entre la situation des réfugiés afghans, irakiens, contre qui seraient « érigés des barrières » et les réfugiés ukrainiens, pour qui, des décisions spécifiques sont prises. L'auteur de

l'article accuse directement la politique d'immigration européenne de discriminatoire, privilégiant les réfugiés d'Ukraine aux autres. (LS 8)

Le 5 et 6 mars, seul un article annonce le nombre de réfugiés accueilli par la Pologne, au nombre de 800 000. (LS 9)

2.3 Eesti Päevaleht

Durant la période du 28 février au 6 mars, seul deux articles traitent clairement des réfugiés fuyant l'Ukraine. Ceux-ci rapporte la situation à la frontière polonaise.

Le premier article annonce que la situation des réfugiés à la frontière s'est améliorée depuis le début du conflit. Il y est précisé que les files aux frontières se font plus courtes, notamment du côté de l'Ukraine, où auparavant, les réfugiés devaient attendre jusqu'à cinq jours pour passer la frontière. Ceux-ci peuvent désormais passer la frontière en seulement deux heures.

Tout comme dans les articles sur journal *Postimees*, l'initiative d'envoyer des bus à la frontière pour y récupérer des réfugiés et les amener en Estonie, est mise en avant.

Malgré ce ton plus positif, l'article porte aussi un ton plus fataliste, traitant notamment la situation à la frontière polonaise de « catastrophe » ou encore « du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale ». L'article précise également que du côté ukrainien de la frontière, des morts dû à la déshydratation et à l'hypothermie sont à déplorer. (EP 2)

L'article mentionne également, comme certains articles du *Postimees* paru le 28 février, il y est précisé que les réfugiés sont en grande majorité des femmes et des enfants, les hommes devant être mobilisés.

Le deuxième article présente la même idée. Des femmes et enfants fuyant la guerre et des hommes qui partent à la guerre, est mis en avant dans le titre, qui utilise un vocabulaire pouvant être considéré comme familier. « *LP POOLA-UKRAINA PIIRIL | Naised ja lapsed põgenevad sõja eest, Ukrainasse naasvad mehed on valmis Putinile tina andma* » (A la frontière polono-ukrainienne | les femmes et les enfants fuient la guerre, les hommes se rendant en Ukraine prêts à botter les fesses à Poutine). L'article, plus long que le premier parle des réfugiés ukrainiens tout juste arrivé en Pologne. Ceux si sont décrits comme « fatigués des journalistes ». De plus, l'article mentionne des étudiants étrangers fuyant l'Ukraine comme étant fatigués des journalistes.

Une remarque est faite par l'article, selon laquelle les médias « occidentaux » (en estonien « läänepoolsem ») sont d'avantage intéressés par le sort des étrangers, ou des réfugiés non-ukrainiens fuyant l'Ukraine. Cette remarque laisserait sous-entendre que les journalistes « occidentaux » ne sont pas vraiment intéressés du sort des réfugiés ukrainiens et que les journalistes estoniens, eux, le seraient.

L'article livre une interview avec une femme ukrainienne, ayant fui l'Ukraine en voiture avec ses enfants. Celle-ci cherche un hôtel où passer la nuit, mais se confronte à la réalité que tous les hôtels de la région sont complets et que les prix ont fortement gonflés.

L'article mentionne également un groupe d'hommes ukrainiens, souhaitant se rendre en Ukraine pour combattre les russes. (EP 3)

2.4 La Libre Belgique

La Libre Belgique ne publie quant à elle, que deux articles sur les réfugiés ukrainiens dans la période du 28 février au 6 mars. Les deux articles traitent de l'aide apportée aux réfugiés.

Le premier article paraît le 2 mars et rapporte sur un ton plus altruiste la volonté de la population belge d'aider les réfugiés ukrainiens. Un appel au don est également lancé et l'article informe que l'ambassade d'Ukraine accueille les dons 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il y est également mentionné que plusieurs belges souhaitent accueillir des ukrainiens chez eux. (LB 1)

Le deuxième article paraît le 6 mars et informe de l'enregistrement de 700 réfugiés ukrainiens en un week-end à Bruxelles. Cet article a un ton plutôt informatif, informant des mesures prises en Belgique pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Sur les 699 ukrainiens, 247 ont reçu un hébergement. Cette information vient de Benoit Mansy, porte-parole de l'agence Fedasil, l'agence belge qui s'occupe de l'accueil des réfugiés. L'article précise que beaucoup d'ukrainiens ont déjà des solutions de logements, soit via des amis ou de la famille et qu'un centre d'accueil a été ouvert avec l'aide de la Croix-Rouge et Fedasil pour prendre en charge les réfugiés ukrainiens. (LB 2)

2.5 Conclusion de la deuxième semaine

Sur la période du 28 février au 6 mars, une évolution dans la thématique des réfugiés ukrainiens est observée tant dans les journaux belges qu'estonien, en particulier ceux de *Postimees* et du *Soir*. Le journal *Le Soir* passe dans le courant de la deuxième semaine, d'un ton analytique et informatif, présentant des chiffres sur le nombre d'ukrainiens ayant fui l'Ukraine depuis le début du conflit à un ton plus humain, livrant des témoignages et le ressenti des réfugiés arrivés en Belgique. Certains articles prennent un ton plus militant. Le journal *Postimees* met surtout en avant le volontariat et les actions prises par des organismes et des individus, soit pour aider des réfugiés ukrainiens à la frontière polonaise, comme dans l'article PM 8 et des tentatives de ramener des réfugiés en Estonie avec des bus comme dans l'article PM 13 et PM 14. Le journal de *La Libre Belgique* traite surtout de l'aide apportée aux réfugiés, avec un appel à la collecte de dons. Le journal *Eesti Päevaleht* rapporte exclusivement la situation des réfugiés à la frontière polonaise.

3. Troisième semaine du conflit (7 mars – 13 mars)

3.1 Postimees

Les articles parus le 7 mars dans le journal *Postimees* traitent surtout de la situation des réfugiés ukrainiens arrivés en Estonie et de l'aide apportée pour ces réfugiés. Il est aussi question de l'intégration de ces réfugiés dans le système éducatif en Estonie.

La première mention de cette thématique vient d'un article qui présente le résumé d'une conversation téléphonique entre le président estonien Alar Karis et la ministre de l'éducation Liina Kersna. Il est question de l'intégration des jeunes réfugiés dans la société estonienne ainsi que de leur intégration dans le système éducatif estonien. (PM 15)

Un autre article soulève la même thématique. Celui-ci informe que les réfugiés ukrainiens récemment arrivés en Estonie peuvent reprendre leur scolarité à tous les niveaux en Estonie. Cela est également valable pour les universitaires qui souhaitent continuer leurs études. Il y est également précisé que les enseignants arrivés d'Ukraine en tant que réfugiés peuvent continuer d'enseigner en Estonie. En conclusion, les réfugiés ukrainiens sont encouragés à continuer leurs parcours académiques ou leurs carrières d'enseignant. (PM 16)

Deux articles traitent des réfugiés ukrainiens traversant la frontière polonaise. Le premier article rapporte les paroles d'une écrivaine et folkloriste estonienne partie à la frontière polonaise récupérer cinq réfugiés ukrainiens afin de les ramener en Estonie. L'article capture le ressenti des réfugiés en décrivant certains comme souffrant de syndrome de stress post-traumatique ou encore, que des sanglots peuvent être entendus la nuit dans les chambres d'hôtels, comme décrit dans le titre de l'article. La volonté des réfugiés ukrainiens de s'intégrer dans la société estonienne une fois arrivés est également mentionnée. (PM 17)

Le second article paraît dans la soirée du 9 mars, faisant état de la situation à la frontière polonaise, montrant des bénévoles estoniens partant en Pologne récupérer des réfugiés pour les amener en Estonie. En plus de l'exemple de solidarité entre ukrainiens et estoniens, l'idée des femmes, des enfants et des personnes âgées en tant que réfugiés revient brièvement, les hommes sont au front et défendent le pays. Des témoignages sont également cités, tels que celui d'un homme ukrainien, étudiant en Estonie au début de l'invasion, parti récupérer sa famille à la frontière polonaise. (PM 18)

Dans le courant de la troisième semaine de conflit, il est surtout question de l'arrivée progressive des réfugiés en Estonie. Dans un article paru le même jour, il est précisé que la majorité des réfugiés qui arrivent en Estonie ont déjà de la famille ou des amis sur place. De plus, il est également question des dons. Ceux-ci sont jugés trop nombreux et il est conseillé d'appeler le centre d'aide avant d'envoyer des dons. (PM 19)

Un autre article sur la question de l'éducation des enfants de réfugiés ukrainiens et de leur intégration dans le système éducatif estonien paraît le 9 mars. L'accent est mis sur la langue d'apprentissage des enfants. S'il est question de trouver du matériel scolaire en ukrainien, l'article précise qu'il est important d'enseigner l'estonien aux enfants ukrainiens afin de mieux les intégrer dans le système éducatif estonien. (PM 20)

Il est également question d'intégrer les réfugiés adultes dans le monde du travail. Ce thème revient fréquemment au mois de mars. Un article traite cette thématique sans ambiguïté, affirmant que les employeurs estoniens attendent impatiemment l'arrivée des ukrainiens sur le marché du travail. L'article mentionne deux chaînes de

supermarché, qui auraient du travail à proposer pour les réfugiés. Il est précisé que la connaissance de l'estonien n'est pas requise. (PM 21)

Le 11 mars, les premiers problèmes surgissent dans l'accueil des réfugiés en Estonie. En effet, selon cet article paru le même jour, les habitations et chambres d'hôtels pour héberger les réfugiés commencent à manquer. Un article mentionne une petite commune pas loin de la ville de Tartu, où un hôtel accueillant des réfugiés ukrainiens commencent à voir toutes ses chambres afficher complet. En plus des hôtels, les appartements à louer sont forts limités dans la ville universitaire de Tartu, où les lieux d'hébergements se font de plus en plus rares. (PM 22)

Un autre article mentionne le même problème, sous la forme d'un « appel à l'aide » au ministère de la sécurité sociale pour trouver des logements où héberger des ukrainiens. (PM 23)

Le 12 mars, un article soulève la même thématique en posant la question dans le titre « que se passera-t-il dans un an ? » Il est question de la situation des réfugiés ukrainiens dans l'année à venir. Si au mois de mars 2022, les chambres d'hôtels sont une solution temporaire pour accueillir ces réfugiés, les hôtels et autres lieux d'hébergements tels que des appartements se font de plus en plus rares. La question se pose: faudra-t-il réquisitionner des stades pour accueillir les réfugiés ? (PM 24)

3.2 Le Soir

Dans le courant de la troisième semaine, le journal *Le Soir* se focalise sur l'aide aux réfugiés ainsi qu'à l'intégration des réfugiés dans le système scolaire belge.

Parmi les exemples d'articles se focalisant sur l'aide aux réfugiés, un article du 8 mars annonce qu'un bus transportant 80 réfugiés est arrivé dans le Limbourg, une province belge se trouvant à l'est du pays. Il s'agit d'une initiative prise par trois amis, qui ont contacté une compagnie néerlandophone afin d'envoyer un bus à la frontière polono-ukrainienne. La situation sur place y est décrite comme « épouvantable, un chaos organisé ». Il est précisé que l'opération « *était encore à ses balbutiements il y a quelques jours et maintenant, on parle de renouveler l'opération.* ». (LS 10)

Un autre exemple d'aide aux réfugiés est cet article du 10 mars, où l'article présente des initiatives d'aide aux réfugiés au travers de témoignages de différentes personnes. L'organisation de l'aide est décrite par l'article comme étant « un désordre » car l'aide

venait majoritairement l'initiative de citoyens, avant que les volontaires de la Croix-rouge apportent un peu de « professionalisme » comme précisé dans l'article.

Le premier témoignage est celui d'une femme moldave vivant en Belgique, se chargeant de traduire en ukrainien, en russe et anglais, les démarches à faire avant de rejoindre leurs familles d'accueil. Il y est aussi précisé qu'elle a acheté toutes sortes de produits d'hygiène, des couvertures et de la nourriture pour les réfugiés, devant dormir dehors. Le deuxième témoignage est celui d'un père de famille se décrivant selon l'article comme « ukrainien originaire du Congo Brazzaville ». Il est précisé qu'il a fui l'Ukraine avec sa famille dès que les bombardements ont commencé. Il est venu en Belgique car « il y connaît du monde. » Le troisième témoignage est celui d'un belge du nom d'André, qui a convaincu des étudiants ukrainiens à fuir l'Ukraine vers la Hongrie et les a aidés à rejoindre la Belgique.

Cet article est intéressant pour deux raisons. La première est la présentation de la situation des réfugiés ukrainiens en Belgique au travers de témoignages de volontaires mais aussi car un homme fuyant l'Ukraine est présenté comme étant un réfugié, à la différence des journaux estoniens, où le réfugié ukrainien est présenté comme étant soit une femme ou un enfant.

Un sous-paragraphe de l'article précise, « personne ne dormira dehors ». Ce paragraphe mentionne un belge d'âge moyen qui est prêt à accueillir des réfugiés chez lui. Un policier le demande de rester patient et le rassure en précisant que personne ne dormira dehors. A la fin de l'article, il est aussi précisé que 24.000 logements ont déjà été proposés. (LS 11)

Avec l'arrivée des réfugiés en Belgique, la question de l'intégration de ceux-ci dans le système scolaire et le monde du travail belge se pose. C'est le cas de deux articles du 10 mars, dont l'un titré « *Les travailleurs ukrainiens sont les bienvenus* » annonce que les « ukrainiens en fuite » sont les bienvenus dans le secteur de la construction en Belgique. L'article précise aussi que le niveau belge examine comment accorder un permis de séjour temporaire, qui permet également aux réfugiés ukrainiens de trouver du travail. (LS 12)

Un second article sur la scolarisation des enfants ukrainiens récemment arrivés en Belgique paraît le 10 mars. Dans cet article, il est question de la manière de scolariser les enfants ukrainiens en Belgique. Dans un plan proposé par la ministre de

l'éducation, Caroline Désir, ce que l'article nomme « les petits ukrainiens » devront dans un premier temps apprendre le français pour plus tard, intégrer le système scolaire belge. De plus, ces enfants ukrainiens ont également besoin d'un soutien psychologique car serait sûrement traumatisé d'avoir quitté l'Ukraine de manière précipitée. (LS 13)

Le 9 mars, un article pose la question suivante : « *Le vrai ou faux: les réfugiés ukrainiens sont-ils mieux accueillis que d'autres* ». Il est question du traitement des réfugiés ukrainiens que l'article décrit comme étant « bien au-dessus des normes européennes. » Des places d'accueils mises à disposition en quelques jours pour les réfugiés ukrainiens ainsi que des propositions d'aide psychologiques. Une comparaison est faite avec les réfugiés afghans et syriens, pour qui les démarches pour obtenir l'asile étaient bien plus nombreuses. L'article pose la question du double standard imposé par l'Union européenne quant à l'accueil des réfugiés.

L'article donne les explications suivantes. Le nombre de réfugiés ayant fui l'Ukraine depuis les deux dernières semaines, est de près de deux millions. L'article nous décrit cela comme un « flux massif et inédit ». En d'autres termes, un grand nombre de réfugiés ont fui l'Ukraine en très peu de temps. L'article cite comme exemple le flux migratoire de 2015-2016 : « *D'abord, le caractère massif et inédit des flux de réfugiés ukrainiens. Même si les grands mouvements d'asile de 2015-2016 ont amené plus de 2 millions de personnes dans l'Union européenne, les flux se sont répartis sur deux ans (...) Ici, deux millions de personnes ont traversé les frontières en 12 jours. Impossible de mener des évaluations individuelles détaillées sans provoquer des engorgements dramatiques (...)* ».

En conclusion, un flux soudain et énormes de réfugiés est, selon l'explication fournie dans l'article, la principale cause de mesures plus souples pour accueillir les réfugiés ukrainiens. (LS 14)

Un article du 11 mars, avec le titre suivant présente des ukrainiennes qui ont trouvé un foyer d'accueil chez deux familles belges. Les premières, Yulia et Aljona et leurs enfants respectifs, Uliana, Roma et Dasha, ont trouvé un foyer d'accueil chez Leentje, une femme vivant avec son fils dans la périphérie de la ville d'Anvers.

Le deuxième témoignage nous parle d'Aurélië et Darren qui ont accueilli chez eux, dans la commune d'Auderghem, une réfugiée et ses deux enfants, dont les noms sont

également précisés, Igor et Artem. Dans ce témoignage, il est précisé qu'Aurélié et Darren ne perde pas de temps et aident les réfugiés avec les démarches administratives nécessaires.

L'article présente aussi des photos des réfugiés en question, sur lesquelles figurent les familles d'accueils qui les ont accueillis. Une photo, directement présent au début de l'article nous montre un enfant souriant sur son vélo avec les adultes en arrière-plan. (LS 15).

3.3 Eesti Päevaleht

Durant la période du 7 mars au 13 mars, seul un article traitant directement des réfugiés ukrainiens parait dans le journal Eesti Päevaleht. L'article précise que les réfugiés ukrainiens présentent une volonté de s'en sortir seuls, sans devoir être tout le temps assistés. L'article précise qu'une grande partie de ces réfugiés, des femmes et des enfants, ont besoin de soutien psychologique. De plus, il y est également précisé le besoin pour les enfants ukrainiens de continuer leur scolarité.

De plus, l'article précise que les réfugiés n'affluent pas uniquement d'Ukraine. D'autres réfugiés, fuyant la Russie, arrivent en Estonie. Ceux-ci sont, selon l'article, traité à pied d'égalité avec les réfugiés ukrainiens. La fin de l'article nous informe de l'avis de Sigrid Nuutre, l'auteure de l'article, sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qu'elle qualifie de « génocide ». (EP 4)

3.4 La Libre Belgique

Dans la période du 7 mars au 13 mars, aucun article traitant directement des réfugiés n'est paru dans *La Libre Belgique*.

3.5 Conclusion de la troisième semaine

Un point commun ressort tant dans les journaux belges qu'estoniens. Les articles des journaux belges et estoniens rapportent de moins en moins ce qui se passe à la frontière polono-ukrainienne, et se focalisent plus sur la situation des réfugiés ukrainiens en Belgique et en Estonie. En plus des témoignages de réfugiés et de locaux s'étant portés volontaires pour aider les réfugiés, la question de la scolarisation des réfugiés ukrainiens, présents dans les journaux *Le Soir* et *Postimees* est également traitée. Celle-ci est traitée de manière similaire. Selon les deux journaux, il est nécessaire pour les réfugiés d'apprendre la langue du pays afin d'intégrer le système scolaire. Il est

aussi précisé le besoin d'une aide psychologique pour les réfugiés. La question de loger les réfugiés ukrainiens et de les accueillir dans le marché du travail est abordée tant dans la presse belge que la presse estonienne.

Le nombre d'articles est toujours plus haut dans le *Postimes* et *Le Soir* que dans *Eesti Päevaleht* ou *La Libre Belgique*, où aucun article n'est paru dans la semaine du 7 au 13 mars.

4. Analyses

4.1 Thématiques en communs

Dans la période allant du 24 février au 13 mars 2022, trois thématiques ressortent de manière systématique, directe ou parfois indirecte dans les journaux de *Postimees*, *Eesti Päevaleht*, *Le Soir* et *La Libre Belgique*:

- L'aide apportée aux réfugiés ukrainiens (volontariat, collectes de dons, actions d'associations d'aide aux réfugiés, accueil des réfugiés en Belgique et en Estonie)
- La situation des réfugiés traversant la frontière polono-ukrainienne
- Les réfugiés non-ukrainiens fuyant l'Ukraine

L'aide apportée aux réfugiés ukrainiens ressort tant dans les journaux belges qu'estoniens ; principalement dans *Le Soir* et le *Postimees*. Cette thématique est abordée en premier dans le *Postimees*, où la nécessité d'aider les réfugiés est mise en avant deux jours après le début du conflit. De plus, des initiatives volontaires de citoyens sont fortement mises en avant, ce qui ressort moins souvent dans le *Eesti Päevaleht*, *Le Soir* et *La Libre Belgique*.

Dans les journaux belges, l'aide aux réfugiés ressort tant dans *Le Soir* que dans *la Libre Belgique*, mais celle-ci ressort plus tard et coïncide avec l'arrivée des premiers réfugiés ukrainiens en Belgique. Le journal *Le Soir* aborde la thématique de l'aide aux réfugiés de manière plus détaillée au bout de la troisième semaine au travers de témoignages de volontaires aidant les réfugiés et des réfugiés eux-mêmes. *La Libre Belgique* se focalise plus sur l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens déjà en Belgique.

La situation des réfugiés traversant la frontière polono-ukrainienne est aussi abordée dans les presses des deux pays. Si les articles sur ce sujet ne sont pas très nombreux comparés à la thématique de l'aide apportée, ceux-ci sont généralement plus longs et détaillés, plus particulièrement dans les articles du *Eesti Päevaleht*, dont les articles rapportent avec plus de détails la situation à la frontière polonaise. Exception faite au journal de *La Libre Belgique* qui ne traite pas du tout de la situation des réfugiés à la frontière polonaise.

Les réfugiés non-ukrainiens fuyant l'Ukraine n'est abordé que de manière épisodique dans la presse estonienne, avec une mention dans un article, d'étudiants indiens ayant

fui l'Ukraine. Cette thématique est abordé de manière un peu plus détaillée dans la presse belge, notamment le journal *Le Soir*, avec des témoignages de réfugiés d'origine étrangère ayant fui l'Ukraine.

Au début du conflit, l'attention est tournée vers la situation en Ukraine et en Pologne, principal pays vers lequel se dirigent les réfugiés ukrainiens fuyant le conflit. Le journal *Le Soir* prend une approche plus distante, mettant en avant des chiffres sur le nombre d'ukrainiens ayant fui l'Ukraine, des commentaires de politiciens concernant l'accueil des réfugiés.

Le journal de *La Libre Belgique* présente, au début du conflit, des appels aux dons ainsi que des chiffres sur le nombre de réfugiés ayant été enregistré à Bruxelles.

Le journal *Postimees* compte le plus grand nombre d'articles sur le sujet mais ne présente pas une évolution des thématiques comme dans les journaux belges. Les articles du *Postimees* mettent fortement en avant la nécessité d'aider les réfugiés, prenant parfois des prises de positions. Le *Eesti Päevaleht* ne rapporte qu'exclusivement la situation des réfugiés à la frontière polonaise avec un article qui traite des réfugiés arrivant en Estonie.

Avec l'arrivée des premiers réfugiés en Belgique et en Estonie, les articles du *Postimees*, *Le Soir* et *La Libre Belgique* se concentrent d'avantages sur les réfugiés ukrainiens arrivés en Belgique et en Estonie plutôt qu'à ceux se trouvant en Ukraine ou à la frontière polonaise. Avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens en Belgique et en Estonie, il est question, tant dans les journaux belges qu'estoniens, de l'intégration des jeunes ukrainiens dans le système éducatif, et de l'intégration des réfugiés adultes dans le monde du travail. Cette thématique apparaît durant la même période, la troisième semaine et est abordée de manière assez similaire. Tant en Belgique qu'en Estonie, il est nécessaire pour les jeunes ukrainiens d'apprendre la langue officielle du pays afin de pouvoir continuer leur scolarité.

4.2 Points de divergences

Durant la période du 24 février au 13 mars 2022, certaines thématiques sont abordés dans les journaux d'un seul pays et n'apparaissent que peu ou pas du tout dans les journaux de l'autre pays.

Dans les journaux belges (*Le Soir, La Libre Belgique*) :

- L'égalité de traitement entre les réfugiés ukrainiens et les réfugiés venant d'ailleurs

Dans les journaux estoniens (*Postimees, Eesti Päevaleht*) :

- L'identité du réfugié ukrainien (le réfugié est-il un homme, une femme, un enfant ?)

Le journal belge du *Soir* traite de l'égalité de traitement des réfugiés lors du mois de mars, précisément lors de la deuxième semaine du conflit. Il est question de savoir si les réfugiés ukrainiens ne sont pas mieux traités que d'autres. Cette question est posée en comparaison avec l'afflux de réfugiés fuyant la Syrie lors du flux migratoire de 2015-2016.

La question du traitement des réfugiés ukrainiens comparés aux réfugiés syriens est posée en Belgique mais pas en Estonie, où cette question est quasi absente des articles de presses du *Postimees* et du *Eesti Päevaleht*. Une raison qui peut expliquer cela est l'impact de l'afflux migratoire de 2015-2016 sur la Belgique. Selon le bilan du commissariat général aux réfugiés et aux apatrides de 2015, la Belgique a enregistré 35476 demandes d'asile. Les syriens constituaient 21,3 %, les irakiens 21,8 % et les afghans 20 % des demandeurs d'asile. En Estonie, les demandes d'asiles s'élevaient selon le rapport de la « European Migration Network » de 2015, à 228, dont 15 % sont de Syrie et 15 % d'Irak.

La Belgique ayant reçu plus de demandes d'asiles de ressortissants syriens et irakiens durant le flux migratoire de 2015-2016 comparé à l'Estonie, peut expliquer que la question de l'égalité de traitement entre les réfugiés ukrainiens et les réfugiés venant d'ailleurs se pose en Belgique, et non en Estonie. De plus, comme l'explique un article du *Soir* (Ls 14), les réfugiés ukrainiens bénéficient de mesures plus souples dans leur accueil non pas dû au fait que ces réfugiés soit ukrainiens, mais le nombre de réfugiés

qui ont fui l'Ukraine vers les pays de l'Union européenne en deux semaines est d'une ampleur qui dépasse celle du flux migratoire de 2015-2016.

L'identité du réfugié ukrainien, c'est-à-dire qui est présenté comme étant un réfugié ukrainien dans la presse, est la thématique qui crée une plus grande divergence entre les journaux belges et estoniens. Il ne s'agit pas d'une thématique qui est abordé directement dans les articles, même si un seul article du *Postimees* présente une opinion claire à ce sujet, cette idée ressort souvent dans les différents articles du *Postimees* et du *Eesti Päevaleht*. En comparaison, la question de savoir si le réfugié ukrainien est une femme ou un homme n'est presque pas abordé dans la presse belge, mis à part la mention dans un témoignage d'un réfugié ukrainien paru dans un article du *Soir* qui mentionne les hommes comme « *jettant des cocktails molotov sur des tanks* » qui fait allusion aux hommes se battant en Ukraine. De plus, la presse belge mentionne dans deux articles, des hommes ayant fui l'Ukraine, présentés comme des réfugiés au même pied d'égalité que des femmes et des enfants. Un article du *Soir* présente un homme à la nationalité ukrainienne qui a fui le pays avec sa famille et est arrivé en Belgique. Dans le second article, ce détail ressort dans le témoignage d'une mère de famille, qui a fui le pays avec son mari et ses enfants.

Dans la presse estonienne, le réfugié ukrainien est présenté comme étant soit une femme ou un enfant. L'homme n'est que rarement présenté comme étant un réfugié. L'homme, si celui-ci est mentionné, est présenté comme retournant en Ukraine pour se battre ou comme le mentionne le titre d'un article du *Eesti Päevaleht*, (EP 3) « botter les fesses à Poutine ».

Un seul article du *Postimees* traite clairement de cette thématique, où il est mentionné que les hommes se trouvant dans un camp de réfugiés en Pologne ne peuvent être des réfugiés ukrainiens puisque les hommes sont interdits de quitter le territoire ukrainien. Deux problèmes se posent dans cette article. Premièrement, l'interdiction de quitter le territoire ne s'applique qu'aux hommes âgés entre 18 et 60 ans détenteur d'un passeport ukrainien avec quelques exceptions (international assistance headquarters for ukrainians) et ne s'applique pas aux hommes afghans et irakiens de l'article. Le deuxième problème tient dans la conclusion de l'article, affirmant que ces hommes ne peuvent être des réfugiés ukrainiens. Le terme utilisé en estonien « *Ukraina põgenikud* » est assez subtil à définir. Le mot « *Ukraina* » comme utilisé ici peut

désigner tant quelqu'un qui est originaire de ce pays (ukrainien) ou, dans ce contexte précis, quelqu'un qui fuit le pays (dans ce cas précis, le terme pourrait être traduit par « fuyant l'Ukraine »). Le Sõnaveeb décrit le terme « Ukraina » comme ayant un lien à l'Ukraine ou à sa langue, l'ukrainien. Même si il est confirmé que ces hommes ne sont pas ukrainiens, affirmer qu'ils ne sont pas des réfugiés (*põgenikud*) est déjà plus délicat. Selon la définition estonienne du terme « põgenik », qui désigne toute personne fuyant quelqu'un ou quelque chose, une guerre ou une situation économique catastrophique dans le pays d'origine, les hommes afghans et irakiens mentionnés dans l'article sont, suivant la définition, des réfugiés.

Un autre exemple de cet idée est un article du *Eesti Päevaleht* (Ep 3) dont le titre mentionne les femmes et les enfants fuyant la guerre, les hommes retournant en Ukraine sont prêts à botter les fesses à Poutine (expression utilisée dans le titre original en estonien : *tina andma*). Cet article est également un bon exemple de comment le réfugié ukrainien est présenté dans la presse estonienne. Les femmes, en général accompagnées de leurs enfants, fuient l'Ukraine pour se réfugier en Pologne là où les hommes font le trajet inverse et vont combattre les russes.

4.3 Et dans la presse belge, comment est présenté le réfugié ukrainien ?

Au début du conflit, les journaux belges ne présentent pas un grand nombre d'articles sur les réfugiés. Les premiers articles apparaissent dans le journal *Le Soir*, où le réfugié est, comparé à la presse estonienne, regardé avec un regard plus distant. Celui-ci est, lors de la première semaine du conflit, présenté comme « une donnée statistique » montrant le nombre de réfugiés ayant fui l'Ukraine. C'est avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens en Belgique au bout de la deuxième semaine que ceux-ci sont présentés d'avantages comme des humains avec un ressenti. Cela est perçu au travers des articles présentant des témoignages sur le vécu des réfugiés ukrainiens. De bons exemples sont des articles du *Soir* LS 6, LS 11 et LS 15 qui montrent des témoignages de réfugiés ukrainiens récemment arrivés en Belgique, soulignant leur ressenti sur le moment et comment ceux-ci ont fui l'Ukraine ou encore comment certains réfugiés ont trouvé un foyer d'accueil en Belgique.

Dans certains cas, la presse belge présente le réfugié ukrainien sous un angle plus catastrophé et dramatique. Un exemple est l'article LS 7 qui décrit les réfugiés

ukrainiens jetés sur les chemins de l'exode, comme étant des êtres passifs subissant la guerre et la fuite.

En conclusion, l'image du réfugié ukrainien dans la presse belge évolue dans le temps, passant progressivement d'un nombre à une personne à part entière qui coïncide avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens en Belgique.

4.4 Raisons derrière les différences dans l'angle d'approche de la thématique des réfugiés

Plusieurs raisons peuvent expliquer les différences dans la manière d'aborder la thématique des réfugiés ukrainiens dans les presses belge et estonienne. Une des raisons est la distance entre l'Ukraine et les deux pays, une distance pas uniquement géographique mais également culturelle et historique.

La distance qui sépare la capitale belge de Bruxelles et celle de Kiev est plus grande que celle qui sépare la capitale estonienne Tallinn et Kiev. En plus d'une distance physique plus petite entre l'Estonie et l'Ukraine, les deux pays partagent une histoire commune. Les deux pays furent des républiques soviétiques et déclarèrent leurs indépendances vis-à-vis de l'URSS en 1991. L'époque soviétique est vue aujourd'hui en Estonie comme une époque d'occupation illégale, l'Estonie ayant été annexée par l'URSS en 1940 après une période d'indépendance de 1918 à 1939, puis réannexée par l'URSS en 1944 après une courte période d'occupation allemande. (Kus, Liu, Ward 2013).

Depuis l'annexion de la Crimée en 2014, les relations entre l'Ukraine et l'Estonie se sont renforcées. Ceux-ci se sont d'avantages renforcés depuis l'invasion de la Russie en février 2022 au travers des relations diplomatiques et de l'aide humanitaire. (välisministeerium, 2026)

L'histoire commune aux deux pays ainsi que les relations diplomatiques plus proches depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022 peuvent expliquer une plus grande attention de la thématique des réfugiés ukrainiens dans la presse estonienne.

Une autre raison qui peut expliquer une plus grande attention des journaux estoniens sur la question des réfugiés ukrainiens est la présence d'une plus grande communauté ukrainienne en Estonie comparée à la Belgique. Selon l'agence de statistiques d'Estonie (Statistikaamet), les ukrainiens formaient 2 % de la population de l'Estonie,

soit 27254 personnes en 2021. En 2024, les ukrainiens formaient 4,4 % de la population totale du pays, soit 60414 personnes, dont le trois quarts, soit 44480 personnes sont arrivés à partir de 2022.

En 2021, l'Office belge de statistiques Statbel, annonce que 5624 ukrainiens vivent en Belgique, constituant 0,6 % de la population belge. Le nombre d'ukrainiens se trouvant en Belgique monte considérablement après 2022. Selon Statbel, en 2022, 63356 attestations ont été délivrées à des ukrainiens, dont 26507 au mois de mars, suivies de 15626 en 2023 et 13277 en 2024.

L'arrivée d'un grand nombre d'ukrainiens a fortement joué un rôle dans la raison pour laquelle cette thématique a été abordée dans la presse belge. En 2021, les ukrainiens constituaient à peine 1 % de la population belge, une population presque étrangère à la société belge. Ceci peut expliquer un regard un peu plus distant dans la presse belge au début du conflit lors de la première semaine. En Estonie, une population ukrainienne assez grande par rapport à la population estonienne totale résidait dans le pays avant le début de l'invasion de l'Ukraine en 2022. Les ukrainiens résidant en Estonie avaient pour certains, des proches vivant en Ukraine, ce qui peut expliquer une empathie plus grande dans la presse estonienne pour les ukrainiens, dont un exemple est l'article PM 2, où certains ukrainiens sont désignés comme des « eestimaalased » (des citoyens estoniens sans distinction quant à l'origine). Rajouté à une histoire commune entre l'Ukraine et l'Estonie et des liens diplomatiques renforcés depuis le début de l'invasion, ce qui peut expliquer le lien plus émotionnel, plus proche et plus « humain » dans la presse estonienne dans la manière d'aborder la thématique des réfugiés ukrainiens.

Conclusion

La question des réfugiés ukrainiens dans les presses belge et estonienne diffère selon le pays et le journal dans lequel dans lequel cette thématique est abordée. En Belgique, la manière d'aborder la thématique des réfugiés est plus distante au début du conflit, mettant en avant des statistiques sur le nombre de réfugiés ayant fui l'Ukraine les premiers jours du conflit. Avec l'arrivée des premiers réfugiés en Belgique, le ton change et adopte un regard moins distant sur la question. Cela se traduit par notamment la parution de témoignages, où les journaux publient dans des articles, le ressenti et le vécu des réfugiés. Le réfugié n'est plus une statistique mais un être humain à part entière.

En Estonie, l'approche de la thématique est différente. Dès le début du conflit, le réfugié est présenté comme ayant besoin d'aide, parfois comme ne pouvant pas s'en sortir seul. Tout au long des trois premières semaines du conflit,

L'approche peut légèrement différer selon le journal dans lequel la thématique est adoptée. Certains journaux, tels que le *Postimees* et *Le Soir* abordent la thématique des réfugiés ukrainiens dès le début du conflit, avec une exception faite pour le journal *Le Soir*, abordant la thématique des réfugiés ukrainiens un jour avant le conflit. Un article qui précède l'annonce de la reconnaissance des républiques séparatistes de Donetsk et Luhansk étant interprété comme une déclaration de guerre, spéculant le nombre de réfugiés qui pourraient fuir l'Ukraine dans les prochains jours.

Le Postimees était le journal avec le plus d'articles publiés sur la thématique des réfugiés. Celui-ci insistait dès le début du conflit sur une nécessité d'aider les réfugiés ukrainiens, mettant en avant des appels à l'aide, faisant parfois la publicité pour des organisations se chargeant de collecter des dons pour les réfugiés ukrainiens ou des initiatives volontaires de citoyens souhaitant aider les réfugiés. *Le Postimees* n'hésite pas à prendre des positions claires quant à l'identité et l'origine du réfugié ukrainien, ce qui remet en question l'objectivité du journal sur cette thématique.

Le Soir aborde la thématique de manière assez distante au début du conflit. Les articles ne sont pas très nombreux lors de la première semaine et présente des chiffres et des statistiques sur les réfugiés. Les articles sur les réfugiés ukrainiens changent de ton pour présenter le réfugié comme étant d'avantage un être humain plutôt un nombre.

Les journaux de *La Libre Belgique* et du *Eesti Päevaleht* ne publient que peu d'articles sur les réfugiés ukrainiens. Ensemble, ces journaux publient 6 articles, le *Eesti Päevaleht* publie 4 articles et la Libre Belgique ne publie que 2 articles sur la thématique des réfugiés. Les articles du *Eesti Päevaleht* étaient davantage focalisés sur la situation des réfugiés ukrainiens à la frontière polonaise que ceux déjà arrivés en Estonie. *La Libre Belgique* publie deux articles durant la deuxième semaine du conflit. Ceux-ci sont focalisés sur l'accueil des réfugiés en Belgique.

Une raison qui peut expliquer les différences dans la manière de traiter la thématique des réfugiés ukrainiens dans les journaux belges et estoniens tient dans deux raisons principales : l'histoire commune et la communauté ukrainienne dans les deux pays. L'Estonie, contrairement à la Belgique, a une histoire commune avec l'Ukraine, les deux pays ayant été sous l'URSS et dont la période en question n'est pas vue d'un bon œil. De plus, une communauté ukrainienne préexistante assez conséquente en Estonie joue également son rôle dans le traitement parfois plus émotionnel de la thématique. Toutefois, celle-ci ne justifie pas les prises de positions prises dans les journaux estoniens sur la thématique.

En Belgique, une communauté ukrainienne presque inexistante par rapport à la population totale et le manque d'histoire commune entre les deux pays peut expliquer un regard plus distant au début du conflit. Cependant, l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens en Belgique lors du mois de mars coïncide avec un changement de ton dans la presse belge, passant à un ton plus humain et moins distant.

Bibliographie

Postimees

- PM 1: Tervishoius valmistatakse põgenike saabumiseks. (2022) Postimees, 24 février. Consulté le 15.01.2026 <https://tervis.postimees.ee/7461882/tervishoius-valmistutakse-pogenike-saabumiseks>
- PM 2: Länts, U (2022) TOETA UKRAINAT. Me kõik saame Ukrainat aidata. Postimees, 26 février. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7463393/toeta-ukrainat-me-koik-saame-ukrainat-aidata>
- PM 3: Männi, M (2022) Abipakkumised Ukraina põgenikele koondab pagulasabi. Postimees, 27 février. Consulté le 15.01.2026 <https://jarvateataja.postimees.ee/7463922/abipakkumised-ukraina-pogenikele-koondab-pagulasabi>
- PM 4: FOTOD: Naaberriikides otsib peavarju juba ligi 400 000 ukrainlast. (2022), Postimees, 27 veebruar. Consulté le 15.01.2026 <https://maailm.postimees.ee/7464295/fotod-naaberriikides-otsib-peavarju-juba-ligi-400-000-ukrainlast>
- PM 5: Puhm, C.R (2022) AirBnB pakub 100 000 ukraina põgenikule tasuta esuaset. Postimees, 28 février. Consulté le 15.01.2026 <https://majandus.postimees.ee/7465033/airbnb-pakub-100-000-ukraina-pogenikule-tasuta-eluaseta>
- PM 6: Tuisk, H; Lust, K (2022) FOTOD JA VIDEO: afgaani ja iraagi põgenikud kasutavad ära sõda ja tulevad Ukraina kaudu Poola. Postimees, 28 février. Consulté le 15.01.2026 <https://elu24.postimees.ee/7464979/fotod-ja-video-afgaani-ja-iraagi-pogenikud-kasutavad-ara-soda-ja-tulevad-ukraina-kaudu-poola>
- PM 7: Madsen, T (2022) Pagulaste vastuvõtuks valmistatakse kooli ja külamajades aga ka kodudes. Sakala, 1 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://sakala.postimees.ee/7465528/pagulaste-vastuvotuks-valmistutakse-kooli-ja-kulamajades-aga-ka-kodudes>

- PM 8: Tammepuu, K (2022) Eesti perearst läheb ukrainlastele appi. Postimees, 2 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7466562/eesti-perearst-laheb-ukrainlastele-appi>
- PM 9: Tuisk, H (2022a) Ukraina juurtega Vasell Marjunits: valmistume, et suuta sugulasi majutada. Postimees, 2 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://elu24.postimees.ee/7466850/ukraina-juurtega-vasell-marjunits-valmistume-et-suuta-sugulasi-majutada>
- PM 10: Lukjanov, S (2022) Koda: Ettevõtted pakuvad tööd ligi 600 põgenikule, kuid mure on siijajääjate töölubadega. Postimees, 3 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://maaelu.postimees.ee/7467267/koda-ettevotted-pakuvad-tood-ligi-600-pogenikule-kuid-mure-on-siijajaajate-toolubadega>
- PM 11: Habakuk, L; Ollino, M (2022) Iklas taastati piirikontroll. Politseinikud jagavad Ukraina lastele kaisukarusid. Postimees, 3 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://parnu.postimees.ee/7467890/iklas-taastati-piirikontroll-politseinikud-jagavad-ukraina-lastele-kaisukarusid>
- PM 12: Länts, U (2022a) Meil kõigil võiks olla omad ukrainlased. Postimees, 4 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7468528/meil-koigil-voiks-olla-oma-ukrainlased>
- PM 13: Reinberg, T. (2022) Varahommikul startis Türilt 12 bussi, et tuua Eestisse 163 sõjapõgenikku. Järva Teataja, 5 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://jarvateataja.postimees.ee/7469579/varahommikul-startis-turilt-12-bussi-et-tuua-eestisse-163-sojapogenikku>
- PM 14: Baltic News Service, (2022), Pagulasabi bussid toovad Eestisse 270 Ukraina sõjapõgeniku päevas. Postimees, 6 märts. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7470172/pagulasabi-bussid-toovad-eestisse-270-ukraina-sojapogenikku-paevas>
- PM 15: Baltic News Service, (2022a), Karis: Ukraina sõjapõgenike muredega peab tegelema otsekohe. Postimees, 7 märts. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7471019/karis-ukraina-sojapogenike-muredega-peab-tegelema-otsekohe>
- PM 16: Lomp, L.E (2022), Ministeerium: Ukraina lapsed saavad jätkata õppimist igal haridustasemel. Postimees, 8. mars. Consulté le 15.01.2026 <https://www.postimees.ee/7471940/ministeerium-ukraina-lapsed-saavad-jatkata-oppimist-igal-haridustasemel>

- PM 17: Salekešina, L (2022) Kogemus Poola-Ukraina piiri äärest: hostelites kostab öösiti läbi seinte nuttu. Tartu Postimees, 7 mars. Consulté le 15.01.2026 <https://tartu.postimees.ee/7470802/kogemus-poola-ukraina-piiri-aarest-hostelites-kostab-oositi-labi-seinte-nuttu>
- PM 18: Salekešina, L. (2022a) Inimesed seisavad Ukraina piiril kilomeetrises järjekorras kaasa ainult vajalik. Postimees, 9 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://tartu.postimees.ee/7473049/inimesed-seisavad-ukraina-piiril-kilomeetrises-jarjekorras-kaasas-ainult-hadavajalik>
- PM 19: Ojaperv, V (2022), Paljudel põgenikel on Eestis sõbrad ja tuttavad juba ees. Virumaa teataja, 8 mars. Consulté le 19.05.2026 <https://virumaateataja.postimees.ee/7471215/paljudel-pogenikel-on-eestis-sobrad-tuttavad-juba-ees>
- PM 20: Danilson-Järg, L. (2022) RAHVASTIK: kuidas korraldada Ukrainast saabunud laste õpetamine? Postimees, 9 märts. Consulté le 16.01.2026 <https://arvamus.postimees.ee/7472161/rahvastik-kuidas-korraldada-ukrainast-saabunud-laste-opetamine>
- PM 21: Lees, M (2022) Eesti tööandjad ootavad kannatamatult Ukraina põgenike tööle. Postimees, 9 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://majandus.postimees.ee/7472778/eesti-tooandjad-ootavad-kannatamatult-ukraina-pogenikke-toole>
- PM 22: Arula, E. (2022) Põgenike majutusega läheb juba kitsaks. Tartu Postimees, 11 märts. Consulté le 16.01.2026. <https://tartu.postimees.ee/7473970/pogenike-majutamisega-laheb-juba-kitsaks>
- PM 23: Sotsiaalkindlustus otsib Ukraina sõjapõgenike majutajaid (2022), Tartu Postimees, 12 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://tartu.postimees.ee/7474283/sotsiaalkindlustusamet-otsib-ukraina-sojapogenike-majutajaid>
- PM 24: Loide, T. (2022) Nädala küsimus: mis saab aasta pärast? Sakala, 12 mars. Consulté le 16.01.2026. <https://sakala.postimees.ee/7475016/nadala-kusimus-mis-saab-aasta-parast>

Le Soir

- LS 1: Lamquin, V (2022) Ukraine: les pays voisins se préparent à accueillir des réfugiés. Le Soir, 23 février. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/426048/article/2022-02-23/ukraine-les-pays-voisins-se-preparent-accueillir-des-refugies>
- LS 2: Belga, (2022) Les ukrainiens tentent de fuir le pays par tous les moyens. Le Soir, 24 février. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/426201/article/2022-02-24/les-ukrainiens-tentent-de-fuir-par-tous-les-moyens>
- LS 3: Buisson, M. (2022) « Si je me mets à pleurer, que vont penser mes filles ? » : à Korczowa, un nouveau périple pour Natalia. Le Soir, 28 février. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/art/d-20220227-GTRUJ9>
- LS 4: AFP, (2022) Guerre en Ukraine: 500.000 réfugiés ont déjà franchi la frontière. Le Soir, 28 février. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/427001/article/2022-02-28/guerre-en-ukraine-500000-refugies-ont-deja-franchi-la-frontiere>
- LS 5: Belga, (2022a), Un million de réfugiés ont fui l'Ukraine en une semaine, selon les Nations unies. Le Soir, 3 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/427684/article/2022-03-03/un-milllion-de-refugies-ont-fui-lukraine-en-une-semaine-selon-les-nations-unies>
- LS 6: Declercq, F. (2022) La fin du périple de deux Ukrainiennes à Bruxelles: «On a voulu partir le plus loin possible». Le Soir, 1 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/427424/article/2022-03-01/la-fin-du-periple-de-deux-ukrainiennes-bruxelles-voulu-partir-le-plus-loin>
- LS 7: Franchimont, B. (2022) L'exode des ukrainiens. Le Soir, 2 mars. Visité le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/427188/article/2022-03-02/lexode-des-ukrainiens> -
- LS 8: Equipe de campagne « In My Name » (2022) Guerre en Ukraine: « nos » réfugiés d'abord ? Le Soir, 4 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/427956/article/2022-03-04/guerre-en-ukraine-nos-refugies-dabord>

- LS 9: DPA, (2022) Guerre en Ukraine: la Pologne a accueilli près de 800.000 réfugiés ukrainiens. Le Soir, 5 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/428141/article/2022-03-05/guerre-en-ukraine-la-pologne-accueilli-pres-de-800000-refugies-ukrainiens>
- LS 10: Lamquin, V. (2022a) un bus de 80 réfugiés dans le Limbourg. Le Soir, 8 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/art/d-20220307-GTXTA0> - (Ls 10)
- LS 11: Braeckman, C. (2022) Des files interminables, mais la solidarité est au rendez-vous. Le Soir, 10 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/art/d-20220309-GTZ429>
- LS 12: Leonardi, P. (2022) Les travailleurs ukrainiens sont les bienvenus. Le Soir, 10 mars, Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/art/d-20220309-GTYR5Y>
- LS 13: Hutin, C. (2022) Scolarisation des réfugiés ukrainiens: ce que propose la ministre. Le Soir, 10 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/429206/article/2022-03-10/scolarisation-des-refugies-ukrainiens-ce-que-propose-la-ministre>
- LS 14: Kihl, L. (2022) Le vrai ou faux: les réfugiés ukrainiens sont-ils mieux accueillis que d'autres? Le Soir, 8 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/428815/article/2022-03-08/le-vrai-ou-faux-les-refugies-ukrainiens-sont-ils-mieux-accueillis-que-dautres>
- LS 15: Sente, A. (2022) Réfugiés ukrainiens en Belgique: «Le plus important, pour l'instant, c'est de leur fournir un endroit pour souffler». Le Soir, 10 mars. Consulté le 16.01.2026 <https://www.lesoir.be/429299/article/2022-03-10/refugies-ukrainiens-en-belgique-le-plus-important-pour-linstant-cest-de-leur>

Eesti Päevaleht

- EP 1: Starapopov, R. ; Volmar, R (2022) EPL Lvivis | Õhuhäire, pikad järjekorrad ja abi sõjapõgenikele. Eesti Päevaleht, 24 février. Consulté le 16.01.2026 <https://epl.delfi.ee/artikkel/96003687/epl-lvivis-ohuhaire-pikad-jarjekorrad-ja-abi-sojapogenikele>
- EP 2: Orav, A.T (2022) Poola piirilt lastakse nüüd kõik põgenikud kiiremini üle. Juba oli kuulda alajahtumisest ja veepuudusest tingitud surmadest. Eesti

Päevaleht, 3 mars. Consulté le 16.01.2026

<https://epl.delfi.ee/artikkel/96073155/poola-piirilt-lastakse-nuud-koik-pogenikud-kiiremini-ule-juba-oli-kuulda-alajahtumisest-ja-veepuudusest-tingitud-surmadest>

- EP 3: Kelomees, H. ; Sepp, T. (2022) LP POOLA-UKRAINA PIIRIL | Naised ja lapsed põgenevad sõja eest, Ukrainasse naasvad mehed on valmis Putinile tina andma. Eesti Päevaleht, 3 mars. Consulté le 16.01.2026
<https://epl.delfi.ee/artikkel/96072985/lp-poola-ukraina-piiril-naised-ja-lapsed-pogenevad-soja-eest-ukrainasse-naasvad-mehed-on-valmis-putinile-tina-andma>
- EP 4: Nuutre, S. (2022) Sigrid Nuutre: koos ukrainlastega saavad Eestisse ka Venemaa režiimipõgenikud. Delfi, 7 mars. Consulté le 16.01.2026
<https://arvamus.delfi.ee/artikkel/96097467/sigrid-nuutre-koos-ukrainlastega-saavad-eestisse-ka-venemaa-reziimipogenikud>

La Libre Belgique

- LB 1: Bernaerts, M. (2022) "Tout le monde veut participer": la solidarité s'organise en Belgique pour aider les Ukrainiens. La Libre Belgique. Consulté le 16.01.2026
<https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2022/03/02/tout-le-monde-veut-participer-la-solidarite-sorganise-en-belgique-pour-aider-les-ukrainiens-OIFYKNVPOFEBHDU35DCIYY6VMM/>
- LB 2: Belga, (2022b) Près de 700 réfugiés ukrainiens ont été enregistrés ce week-end à Bruxelles. La Libre Belgique, 6 mars. Consulté le 16.01.2026
<https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/2022/03/06/pres-de-700-refugies-ukrainiens-ont-ete-enregistres-ce-week-end-a-bruxelles-VSZCX6BAGJGSHBJIBH3VJETGOQ/>

Autres sources

- Académie française. (s.d) réfugié. Dictionnaire de l'Académie française.
<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R1267>

- Chalvin, A ; Jürviste, M ; Siirak, Ü ; Dautancourt, V ; Altvee-Perroy, L ; Carayol, M ; Ollivry, J P ; Sakhai, H ; Toulouze ; E (2023) Grand dictionnaire estonien-français (GDEF)
- Convention de Genève relative au statut des réfugiés du 28 juillet 1951, complétée par le Protocole de New York du 31 janvier 1967
- Eesti keele seletatav sõnaraamat (2009) <https://arhiiv.eki.ee/dict/ekss/>
- Euroopa rändevõrgustik, ukrainlased Eestis 2021. Aasta seisuga
- European Migration Network Belgium, « Plus de 101.500 Ukrainiens ont reçu la protection temporaire en Belgique », publié le 24 février 2026, consulté le 19.05.2026 <https://emnbelgium.be/fr/nouvelles/plus-de-101500-ukrainiens-ont-recu-la-protection-temporaire-en-belgique>
- European Migration Network, Tallinn University : annual report 2015, migration and asylum policy. Estonia, 2016
<https://www.emn.ee/wp-content/uploads/2022/03/ukrainlased-eestis-statistika-2021-1.pdf>
- Kus, L., Liu, J., & Ward, C. (2013). Relative deprivation versus system justification: Polemical social representations and identity positioning in a post-Soviet society. *European Journal of Social Psychology*, 43, 423-437.
- Larousse (s.d) réfugié. Dans *Dictionnaire en ligne*. Consulté le 15.05.2026 <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9fugi%C3%A9/67560>
- Sõnaveeb 2026. EKI keeleportaal. Eesti Keele Instituut. <https://sonaveeb.ee/> (15.05.2026)
- Statbel (2022) « 11.514 Russes et 5.624 Ukrainiens vivent en Belgique » 10 mars 2022, consulté le 19.05.2026
<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/11514-russes-et-5624-ukrainiens-vivent-en-belgique>
- Statistikaamet (2024) « Eesti rahvaarv kasvab ukrainlaste sisserände arvelt » Posté le 14. mai, consulté le 19.05.2026 <https://stat.ee/et/uudised/eesti-rahvaarv-kasvab-ukrainlaste-sisserande-arvelt>
- Statistiques d’asiles – Bilan 2015 : Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Resüme

Käesolev bakalaureusetöö „Ukraina põgenikud Belgia ja Eesti ajalehtedes Ukrainas toimuva Venemaa sõjalisesissetungi kontekstis kevadel 2022“ uurib, kuidas käsitleti Ukraina põgenikude rände Ukrainast välja Eesti ja Belgia ajalehtedes läbi kaks Eesti ajalehte ja kaks Belgia ajalehte, kokku neli ajalehte.

24. veebruaril 2022 alanud Venemaa suuremahuline sissetung Ukrainasse põhjustas suur rahvarände Ukrainast naaberriikidesse Poolasse, Rumeeniasse ja Moldovasse. Osa nende Ukrainast tulnud põgenikudest saabusid Belgiasse ja Eestisse.

Töö eesmärgid on uurida, kuidas käsitleti Ukraina põgenikude teema Belgias ja Eestis kolme nädala jooksul (24. veebruarist 2022 kuni 13. märtsini 2022) mis järgnesid sõja algusele. Lisaks on uurida, kuidas põgenikude teema arenes nende kahe riigi ajalehtedes ning mis alamteemad esiletulevad Belgias ja Eestis. Eesmärgiks on ka leida erinevusi ja sarnasusi Belgia ja Eesti ajalehtede vahel Ukraina põgenikude teemal ja selgitada, miks sellised erinevused esinevad.

Töö on jaotatud kuue erineva osadesse: sissejuhatus, mis selgitab töö eesmärgid ja uurimisküsimused, vastatakse küsimusele, kes on põgenik 1951. aasta Genfi konventsiooni järgi ja kuidas sõna „põgenik“ (pr. keeles „réfugié“) defineeritakse prantsuse keeles ja eesti keeles. Esimene, teine ja kolmas osa koosnevad artiklite analüüsist, kus tuuakse ette, kuidas Ukraina põgenikude teema käsitleti Eesti ja Belgia ajalehtedes. Neljas osa toob kokku ühised teemad, mis esinesid Belgias ja Eestis. See osa toob ühtlasi ka välja erinevused, mis kahe riigi ajalehtede vahel esinesid ja püüab leida selgitust sellele.

Annotatsioon

Ce travail présente la question des réfugiés ukrainiens dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie au printemps 2022 a pour but de présenter l'angle d'approche de la thématique des réfugiés ukrainiens dans deux journaux belges francophones et deux journaux estoniens.

La répartition se fait en six parties : l'introduction qui présente le but de ce travail, présente le corpus et tente de définir les termes « réfugié » en français et en estonien. La première, seconde et troisième partie présente les analyses des articles des journaux choisis pour la recherche. La quatrième partie a pour but d'analyser les thématiques ressortis dans les presses belge et estonienne, traiter des points communs et des différences entre les presses des deux pays ainsi que de trouver des explications sur ces différences. Le travail se termine sur une conclusion.

Ce travail a pour but de trouver des similitudes entre l'angle d'approche de la thématique des réfugiés ainsi que des potentiels points de divergences entre les presses belges et estoniennes et de tenter d'expliquer ces différences.

Märksõnad: réfugié, ukrainien, chiffres, presse

Lihtlitsents

Mina, El Hadj L. Boukhelkhal,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) minu loodud teose „La question des réfugiés ukrainiens dans les presses belge et estonienne dans le contexte de l’invasion de l’Ukraine par la Russie au printemps 2022“, mille juhendaja on Vincent Dautancourt, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada Tartu Ülikooli digitaalarhiivi kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni;
2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi kaudu Creative Commonsi litsentsiga CC BY NC ND 4.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni;
3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile;
4. Kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

El Hadj L. Boukhelkhal

19.05.2026